



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte

Bilan d'activité 2023 et orientations 2024

Mai 2024

Résumé

Ce bilan d'activité 2023 présente les principaux travaux réalisés dans le cadre de l'Onemev sur les métiers, les compétences, les emplois et les formations en lien avec la transition écologique, ainsi que l'actualité de ses membres.

L'année 2023 marque le début du fonctionnement de l'Onemev selon la nouvelle organisation de ses activités établie en 2022.

Au premier semestre 2023, les activités de l'Onemev ont porté uniquement sur l'axe de travail qualitatif assuré par l'Afpa et la DGEFP, dans un contexte où le poste de chargé de mission métiers et formations environnementales au sein du SDES était vacant.

À l'été 2023, l'Insee a publié une première estimation des effectifs en emploi sur les métiers de l'agrégat vert à partir des données de l'enquête emploi en continu 2021 et 2022. Cette estimation marque le début d'une nouvelle série de travaux méthodologiques et quantitatifs sur le périmètre des métiers verts. Pour rappel, l'agrégat vert est le nouveau périmètre des métiers verts dans la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) 2020.

Un groupe de travail réunissant plusieurs membres de l'Onemev s'est constitué à l'automne 2023 pour identifier les emplois verts dans le ROME 4.0 à la maille des libellés d'appellation. Par ailleurs, ce groupe de travail a aussi pour mission d'identifier les emplois stratégiques pour la transition écologique. Il devrait rendre ses différents livrables en 2024.

Dans la continuité des travaux de refonte des différentes nomenclatures, la Dares a publié la nouvelle version de la nomenclature des familles professionnelles (FAP 2021). Cette version améliorée de la FAP intègre la nouvelle PCS 2020.

Les membres de l'Onemev (Afpa, DGEFP, CGDD...) ont continué à contribuer significativement aux projets relevant de la transition écologique dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « compétences et métiers d'avenir » (AMI-CMA).

Le Secrétariat général à la planification écologique (SGPE) a présenté la stratégie emplois-compétences de la planification écologique aux membres de l'Onemev lors du Comité de pilotage du 7 décembre 2023. L'affinage de la stratégie à l'échelle nationale, sa déclinaison territoriale et l'identification des sources de données utiles à son suivi devraient concerner l'ensemble des structures membres de l'Onemev en 2024.

La base documentaire, mise en place en 2021, continue d'être mise à jour au fil de l'eau. Elle permet de rassembler en un même lieu les travaux d'identification et de compréhension des enjeux de la transition écologique dans la relation emploi-compétences-formations. Fin 2023, elle rassemble plus de 280 ressources.

Les orientations des travaux de l'Onemev et de ses partenaires pour 2024 confirment la dynamique des projets d'études et de recherches sur l'emploi et la transition écologique, ainsi que le rôle pivot de l'observatoire en tant que « centralisateur » et espace de dialogue favorisant les synergies entre acteurs et la complémentarité des projets.

Le rapport d'activité 2023 a été validé par le comité de pilotage de l'Onemev.

Auteur

Guy-Stéphane AKANZA (SDES)

L'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte (Onemev)

L'Onemev est né en 2010 d'une volonté d'identifier et de mieux cerner les emplois de la croissance verte.

En treize années de fonctionnement, il a permis de clarifier les concepts d'emploi et d'économie verte par la mise en place de méthodologies, de périmètres statistiques et de chiffrages de référence. Ses travaux s'inscrivent pleinement dans le contexte de la transition écologique.

L'observatoire est avant tout une enceinte de concertation et de travail, indépendante, destinée à produire des méthodes et des chiffrages de référence, ainsi que des analyses d'éléments non quantifiables, utiles à la diffusion de la connaissance sur les emplois et métiers de l'économie verte et à l'orientation des décisions, notamment de politique publique, dans ce domaine. Il n'a en revanche pas vocation à être une structure décisionnelle sur les questions d'économie verte, ni à fournir des évaluations sur l'efficacité des dispositifs et mesures mis en œuvre dans le champ des emplois et métiers de l'économie verte.

Les travaux de l'observatoire s'inscrivent dans une démarche partenariale. La mission des organismes et services partenaires au sein de cet observatoire consiste à fournir les appuis techniques permettant d'avoir une vision cohérente et transversale des différents enjeux soulevés en matière d'emploi et compétences. À ce titre, ils s'inscrivent pleinement dans la stratégie emplois et compétences de la planification écologique portée par le Secrétariat général à la planification écologique et le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Les travaux sont organisés selon trois axes de travail :

- *Le SDES se charge des activités directement liées à la production statistique :*
 - *production de méthodes visant à circonscrire le périmètre de l'économie verte et/ou de la transition écologique ;*
 - *chiffrage et observation statistique des activités, des métiers, du marché du travail et des formations liées à l'économie verte.*

En outre, le SDES alimente la base documentaire de l'Onemev sur les études traitant de l'emploi en lien avec la transition écologique.

- *L'Ademe assure une veille sur les travaux de modélisation des impacts macro-économiques et sectoriels de l'économie verte sur l'emploi.*
- *La Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) et plus spécifiquement, la mission anticipation et développement de l'emploi et des compétences – Madec, assure le pilotage de la production de connaissances sur l'impact de la transition écologique sur les métiers, les compétences, et les formations, appuyée par l'Afpa.*

Sur chacun de ces axes, des groupes de travail, à durée limitée, peuvent être constitués pour approfondir des thématiques spécifiques ou identifier des travaux à entreprendre. Les travaux sont conduits dans une perspective de court ou moyen terme et répondent à un intérêt partagé des partenaires.

Sommaire

1. BILAN D'ACTIVITÉ 2023	5
1.1. ÉVOLUTION DES NOMENCLATURES	5
1.2. PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE ET EMPLOI	5
1.3. FORMATIONS ENVIRONNEMENTALES	6
1.4. FEUILLE DE ROUTE D'ACTION QUALITATIVE	6
1.5. MISE À JOUR DES CHIFFRES DE L'EMPLOI	7
1.6. LA BASE DOCUMENTAIRE	7
1.7. INTERNET	7
1.8. LES SOLLICITATIONS	7
2. ACTUALITÉ DES MEMBRES ET ORIENTATIONS 2024	8
ANNEXE - OÙ TROUVER L'INFORMATION ?	15
1. DES CHIFFRES MIS À JOUR	15
2. DE L'INFORMATION MÉTHODOLOGIQUE	15
3. DE L'INFORMATION GÉNÉRALE SUR L'ONEMEV : SES MISSIONS, SES TRAVAUX... ..	15

1. BILAN D'ACTIVITÉ 2023

1.1. Évolution des nomenclatures

Depuis 2022, l'agrégat des métiers verts est intégré dans la collecte des données de l'enquête emploi en continu. En 2023, l'Insee a réalisé une première estimation du nombre d'actifs occupant un emploi salarié dans le périmètre de cet agrégat.

À l'automne 2023, la version 2021 de la nomenclature des familles professionnelles (FAP) a été publiée par la Dares. Pour rappel, sur le périmètre des métiers de l'économie verte, la FAP est utilisée pour l'analyse des niveaux de tension et les dynamiques des besoins de recrutement.

Tout au long de l'année, France Travail¹ a poursuivi les travaux de refonte du répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME 4.0). Dans ce cadre, un groupe de travail de l'Onemev s'est constitué pour définir une nouvelle liste d'emplois verts à la maille des appellations d'emploi de l'ensemble des fiches métiers du ROME 4.0. Le groupe de travail s'est réuni deux fois en fin d'année 2023. Une première réunion fin novembre a permis de constituer cinq binômes et d'identifier le premier regroupement de secteurs ROME sur lequel portera les travaux. Fin décembre 2023, le groupe s'est réuni pour faire un premier bilan des travaux et fixer les orientations pour 2024.

À terme, les travaux d'analyse des dynamiques d'offres et demandes d'emploi sur le marché du travail devraient intégrer ce nouveau périmètre des emplois verts. Par ailleurs, le groupe de travail a été mandaté pour proposer une méthodologie d'identification des métiers de la transition écologique pour outiller le SGPE dans le déploiement de sa stratégie emploi-compétences.

1.2. Planification écologique et emploi

Le Secrétariat général à la planification écologique (SGPE) a présenté l'axe quantitatif de sa stratégie emploi-compétences aux membres de l'Onemev lors du comité de pilotage du 7 décembre 2023. Il a insisté sur l'importance de disposer d'une vision quantitative partagée des besoins en emploi d'ici 2030 et des gisements associés ainsi que sur les difficultés sous-jacentes à cette quantification.

En 2024, les travaux de l'Onemev devraient permettre d'établir des listes de métiers à enjeux pour la transition écologique. L'objectif, *in fine*, est de disposer de référentiels communs et partagés par l'ensemble des acteurs de l'emploi et la formation sur les métiers à enjeux pour la transition écologique. Il s'agit à la fois d'enjeux liés à la formation pour acquérir de nouvelles compétences et connaissances écologiques, d'enjeux d'anticipation des besoins en emploi et de recrutement sur les métiers en tension, d'enjeux des reconversions professionnelles, etc.

¹ Pôle emploi est devenu France Travail au 01/01/2024.

1.3. Formations environnementales

Missionné par la DGEFP, le groupe de travail animé par le Réseau des Carif-Oref (RCO) avec l'appui des Carif-Oref volontaires, a poursuivi les travaux d'identification des formations continues et des certifications environnementales à partir des « formacodes ». L'objectif est d'affiner et objectiver la liste des formacodes « transition écologique » par rapport à la liste initiale. Une première série de résultats devrait être disponible au premier semestre 2024. Le groupe de travail s'est réuni 12 fois en 2023.

Par ailleurs, à l'automne 2023, le SDES a transmis au Céreq la liste des formations initiales environnementales en 2020 et 2021 pour la prochaine enquête génération. Cette enquête portera sur la génération des diplômés en 2020.

En 2023, le Céreq a entamé l'exploitation des données de l'enquête formation en entreprise (EFE) sur les besoins en compétences et formations pour la transition écologique. En effet, dans la suite des travaux sur les besoins en compétences de la transition écologique, un groupe de travail de l'Onemev a été constitué en 2021/2022 pour recenser les données susceptibles de renseigner les pratiques de formation des entreprises. Dans le même temps, la réalisation des enquêtes du Céreq sur la formation en entreprise (EFE-e) et l'offre de formation (ETPOF) a permis l'introduction de questions spécifiques sur ce sujet. Le questionnaire de l'enquête EFE 2021 comporte deux modalités sur les compétences anticipées et les formations réalisées en lien avec la transition écologique. Il s'agit d'identifier l'ampleur de ces besoins et de caractériser les entreprises qui les expriment. Les travaux devraient se poursuivre jusqu'en juin 2024.

Enfin, la DGEFP fait partie du Comité de pilotage ministériel en formation opérationnelle (CPMFO) de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » (AMI-CMA). Depuis septembre 2021, l'AMI-CMA permet de financer des projets de diagnostic emploi/compétences et des projets de formation tant initiale que continue au service des priorités nationales de France 2030 ou « stratégies d'accélération ». Un certain nombre de projets relèvent de la transition écologique. Sur la première saison (décembre 2021 – mars 2023), 178 projets ont été lauréats avec 792 millions d'euros de subvention (59 diagnostics et 119 dispositifs de formation), permettant de former 3,1 millions d'apprenants, dont environ un tiers en formation continue. Plus de la moitié de ces projets émarginent sur des stratégies relevant de la transition écologique (par exemple : avion bas-carbone, décarboner notre industrie, produire des véhicules hybrides et électriques).

1.4. Feuille de route d'action qualitative

Le comité de pilotage du 7 décembre 2023 a validé l'organisation de web conférences dans une démarche de partage, d'appropriation des connaissances et également de mise en perspective des travaux menés par les membres de l'Onemev.

En effet, les membres de l'Onemev ont fait part d'un besoin d'un partage de connaissances à travers la mise en commun d'une expertise, d'expérimentations, ainsi que de travaux en cours ou finalisés pour alimenter les réflexions de chacun.

De plus, alors que se met en place la territorialisation de la planification écologique et une stratégie emplois et compétences pilotée par le SGPE, il pourrait être ponctuellement utile d'élargir l'audience et le partage des informations pour que chaque acteur de l'écosystème puisse s'approprier les sujets afin de mieux se mobiliser autour des problématiques d'emplois et de compétences. Les web conférences commenceront en 2024.

1.5. Mise à jour des chiffres de l'emploi

Comme chaque année, les travaux de quantification de l'emploi ont fait l'objet d'une mise à jour :

- l'emploi dans les éco-activités et l'économie verte : données 2021 ;
- l'emploi dans les métiers de l'économie verte : données 2017-2021 ;
- les offres et demandes d'emploi sur les métiers de l'économie verte : données 2021 ;
- les projets de recrutement sur les métiers de l'économie verte et les métiers en tension : données 2022 .

1.6. La base documentaire

Une base documentaire sur la thématique « Emploi et transition écologique » permet de rassembler en un même lieu les travaux d'identification et de compréhension des enjeux de la transition écologique dans la relation emploi-compétences-formations à différentes échelles (territoriale, nationale, européenne). Constituée en 2021, elle est alimentée en continu et est accessible depuis la page de l'Onemev sur le site du ministère chargé de la Transition écologique. Une recherche ciblée est proposée à partir de plusieurs critères : type de ressource, périmètre, région, secteur. Des mots clés sont également pré-identifiés pour faciliter la recherche.

Plus de 280 ressources sont disponibles depuis l'application :

ssm-ecologie.shinyapps.io/onemev/

1.7. Internet

La [page internet](#) de l'Onemev sur le site du ministère chargé de la Transition écologique permet d'accéder facilement aux chiffres clés sur l'emploi, aux documents méthodologiques, et également à tous les autres projets réalisés dans le cadre de l'Onemev.

1.8. Les sollicitations

L'Onemev a reçu plusieurs sollicitations pour des partages d'expérience dont notamment, le ministère du Travail du Brésil en octobre 2023. En janvier 2023, l'Onemev, représenté par le CGDD, est intervenu à la table ronde sur l'emploi et la transition écologique lors de l'université d'hiver sur la formation professionnelle (UHFP). Autre exemple, fin 2023, l'Onemev a été invité par le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP) pour intervenir à la conférence de la 7^e édition de l'année européenne des compétences. Alliance Villes Emploi (AVE) a représenté l'Onemev à cette conférence le 24 janvier 2024. Ces sollicitations sont le signe de la reconnaissance de l'expertise de l'Onemev sur l'emploi et les métiers liés à la transition écologique.

2. ACTUALITÉ DES MEMBRES ET ORIENTATIONS 2024

La diversité des projets menés par les membres de l'Onemev sur l'emploi, les métiers, les compétences et la transition écologique, leur présence sur des projets communs, réaffirment le positionnement de l'observatoire en tant qu'espace de mutualisation des connaissances, de dialogue entre les différents acteurs et de coordination.

De façon collective, l'Onemev aura pour objectifs en 2024 :

- d'accompagner le Secrétariat général à la planification écologique dans le déploiement de sa stratégie emploi-compétences ;
- de redéfinir le périmètre des métiers verts dans le ROME 4.0 et de réviser la méthodologie de quantification des effectifs en emploi sur les métiers verts ;
- de poursuivre les travaux de production de méthodologie d'identification des formations continues environnementales et d'outiller les professionnels de l'orientation en améliorant la visibilité des métiers et des formations à enjeux positifs pour la transition écologique.

Pour chacun des membres, les projets 2024 dans la sphère d'intérêt de l'Onemev, sans être exhaustivement listés, sont les suivants :

Ademe

- À l'occasion de la double saisine des sections travail, emploi et environnement sur le sujet de la planification écologique et l'emploi, l'Ademe a présenté au CESE en décembre 2023 le support des dialogues prospectifs (SDP) marchés-emploi-compétences-formations pour la rénovation énergétique des bâtiments. Par ailleurs, l'Ademe a également présenté le SDP à France Stratégie, à la CFDT ainsi qu'à l'interprofessionnelle de Force Ouvrière.
- Promotion de deux métiers d'avenir : animateur (territorial) de dialogue emploi-écologie, côté emploi et animateur (territorial), de dialogue emploi-écologie, côté écologie. Cette promotion interviendra dans le cadre d'une journée Ademe-CNFPT destinée à prioriser les métiers de la fonction publique territoriale les plus importants du point de vue de la transition écologique et des besoins de formation.
- Appui au projet *Build Up Skills 2* (BUS2). Dans ce cadre, l'Ademe travaille à la préparation des suites du projet et aux connexions possibles entre les approches nationale et territoriale.
- Intégration de la grille de lecture SDP dans la modélisation nationale de BUS2 (étude réalisée par In Numeri pour l'Ademe). Ce travail pourrait être valorisé dans le cadre de l'Onemev et/ou du Réseau Emploi Compétences (REC).
- Suivi des travaux « emplois » du Réseau action climat et contribution aux travaux d'identification des emplois verts dans le ROME 4.0.
- Mission d'appui institutionnel au Kosovo sur le sujet *Green Jobs and Green Skills*, prévue sur place du 15 au 25 avril 2024.

Afpa

Dans le cadre du programme incubateurs Afpa « Adaptation Hydrogène » en partenariat avec la DGEFP et France Hydrogène, quatre projets incubateurs pour des métiers nouveaux sont lancés en 2023 et 2024 :

- Responsable technique d'installations hydrogène ;
- Technicien supérieur de maintenance industrielle option hydrogène ;
- Technicien supérieur véhicules industriels nouvelles énergies ;
- Transformation des métaux : soudage, tuyauterie, chaudronnerie H2 énergies.

Objectifs des projets :

- identifier les compétences et/ou métiers nouveaux qui feront l'objet d'une évolution des titres professionnels du ministère en charge du Travail pour accompagner les besoins croissants de la filière hydrogène sur les premiers niveaux de qualifications ;
 - dispenser un socle de connaissances et de compétences avec des bases communes à l'ensemble des métiers de la filière hydrogène ;
 - transmettre les compétences spécifiques à l'hydrogène et former aux habilitations réglementaires nécessaires à l'exercice des emplois visés ;
 - monter des plateaux techniques de formation reproduisant, à échelle réduite, des unités de production permettant de reconstituer les situations significatives de l'emploi dans le milieu industriel.
- Dans le cadre de sa mission nationale de service public, l'Afpa contribue à plusieurs appels à manifestation d'intérêt – compétences et métiers d'avenir (AMI – CMA).
 - Sur l'AMI-CAMA écoconstruction et numérique, l'Afpa forme les professionnels pour la réalisation de travaux de rénovation. Plus généralement, l'Afpa accompagne l'ensemble des entrepreneurs pour lancer la massification de la rénovation énergétique des bâtiments.
 - L'Afpa pilote le projet CoMReVa (compétences et métiers du recyclage et de la valorisation). Ce projet, en cours, vise à répondre à deux enjeux majeurs de la stratégie France 2030 à savoir : « Recyclage et réincorporation de matériaux recyclés » et « Décarbonation de l'industrie ». L'un des principaux objectifs du projet est d'enrichir et de bâtir une offre de formation (initiale et continue) sur la connaissance sectorielle du recyclage afin de proposer des parcours spécifiques pour les salariés du secteur, les publics en reconversion, les demandeurs d'emploi ou les jeunes.
 - Dans le cadre du projet FORTEIM (Formation à la transition écologique et énergétique pour les industries de la mer), l'Afpa vise à développer spécifiquement des modules de formation pour l'évolution des métiers dans le secteur de l'éolien offshore flottant. L'analyse du cycle de vie, l'écoconception et la recyclabilité en seront des éléments structurants. L'objectif est de permettre l'expérimentation de dispositifs de formations hybrides (présentielle et distancielle) mettant à profit des ressources numériques, des équipements, des moyens d'essais existant dans la filière.
 - Par ailleurs, l'Afpa accompagne les DREETS des Hauts-de-France, de Normandie et la DDETS de la Loire-Atlantique :
 - Dans le cadre de l'engagement pour le renouveau du bassin minier, l'Afpa a collaboré avec la DREETS des Hauts-de-France sur l'identification des besoins en compétences-formations pour la rénovation énergétique des bâtiments. Il s'agissait de repérer les compétences nécessaires pour réaliser les chantiers en atteignant l'objectif de performance énergétique globale et de faire des propositions en lien avec leurs conditions d'acquisition.

- En 2023, l’Afpa a poursuivi son appui à la DREETS Normandie dans sa mission de déploiement du plan territorial de transition juste en Normandie. L’appui demandé concernait plusieurs secteurs à savoir : les secteurs de l’économie circulaire (valorisation des déchets et recyclage des friches) ; des énergies renouvelables et du développement des usages de l’hydrogène vert ; de la chimie verte.
- En collaboration avec la DDEETS de la Loire-Atlantique, l’Afpa a réalisé une étude qui vise à identifier les filières, les entreprises, les métiers et les compétences impactées par la transition énergétique sur le territoire de Loire-Atlantique. Un focus est réalisé sur les entreprises et métiers des filières émergentes présentes sur le territoire, notamment en prenant en compte les projets du « Pacte de Cordemais » et les « projets aidés » dans le cadre de France Relance.
- Enfin, l’Afpa poursuit aussi son appui sur différents projets structurant l’axe des missions qualitatives de l’Onemev, notamment sur celui en lien avec la cartographie des compétences vertes des métiers et la cartographie de l’offre de formation continue.

Service de l’économie verte et solidaire (CGDD)

- Le CGDD représente le pôle ministériel dans le CPMo de France 2030 dédié aux questions enseignement-formation-compétences de France 2030, qui traite de l’AMI Compétences et métiers d’avenir et des dispositifs qui lui sont rattachés (dispositif spécifique aux clusters-IA, stratégie « Enseignement et numérique », et dispositifs issus du PIA4 comme « Territoires numériques éducatifs »).
- Le service de l’économie verte et solidaire du CGDD (SEVS) est désormais membre du Réseau Emploi Compétences (REC) piloté par France Stratégie et de cinq commissions professionnelles consultatives en charge de la création, de la révision et de la suppression des diplômes et titres professionnels. Le SEVS est également associé aux travaux conduits dans le cadre des engagements de développement de l’emploi et des compétences (EDEC) récemment signés concernant l’écologie. Le SEVS participe aux groupes de travail « référents Transition écologique » des OPCO et des DREETS.
- En 2024, le SEVS poursuivra ses travaux initiés en 2023 notamment sur la prise en compte de la montée en puissance du secteur de la réparation et s’impliquera dans l’organisation de web conférences pour mieux fédérer les acteurs autour du sujet de l’impact de la transition écologique sur les emplois et compétences. Selon le sujet abordé, trois cibles seront identifiées : les membres de l’Onemev, le Réseau Emploi Compétences ainsi que d’autres réseaux tels que le réseau Comete.

Céreq

- Organisation du séminaire ECOTAF « Écologie, Travail et Formation » : à partir de janvier 2024, à fréquence bisannuelle, ce séminaire sera organisé alternativement au Céreq de Marseille et au laboratoire ArtDev à Montpellier pour débattre sur différents niveaux de l’écologisation dans le contexte du travail (normes, acteurs, organisation, etc.).
- Projet de recherche ECOLO-Acte en collaboration avec l’Agence nationale pour l’amélioration des conditions de travail (ANACT). Entamé en mars 2023, le projet vise l’élaboration d’une démarche et d’une méthode d’investigation originales, adaptées à la problématique de l’écologisation dans les pratiques professionnelles. Deux secteurs d’activité (restauration collective scolaire et bâtiment) et deux territoires (Occitanie et PACA) seront investigués. La démarche conduira à la conception d’outils de présentation des résultats au sein des organisations et à des discussions pour un éventuel accompagnement des organisations

(pratiques professionnelles, organisation du travail, formation et développement des compétences). Il est prévu de terminer ce projet en septembre 2024.

- **Projet FORMECO-SUP** : quelle intégration de la transition écologique dans l'enseignement supérieur ? Sur une durée de deux ans à partir de septembre 2024, le projet propose une veille pour suivre l'évolution des initiatives développées dans les établissements d'enseignement supérieur pour l'intégration de projets éducatifs et d'enseignements, mais aussi d'une nouvelle organisation et gouvernance du système éducatif, en lien avec le développement de la transition écologique.
- **Projet de recherche sur les pratiques et représentations syndicales sur le travail dans la transition écologique** : un angle d'observation des régulations au niveau sectoriel comme au niveau de l'entreprise et à celui des territoires, dans le contexte global de la transition écologique et de la « planification écologique » comme politique publique, pourrait s'ouvrir sur le terrain des adaptations des organisations syndicales. En effet, leurs expressions collectives, leurs rôles et leurs pratiques représentent un point d'entrée utile pour comprendre les dynamiques des liens entre travail, emploi et environnement. La recherche sera principalement empirique et emploiera des matériaux issus d'entretiens, d'observation d'actions collectives (formations, mobilisations, réunions...) et d'analyse documentaire.
- **Projet sur la formation et le travail au prisme de la transition écologique** : le centre associé Céreq de Montpellier s'intéresse à l'écologisation du travail dans ces différentes dimensions. Il s'agit tout d'abord de montrer que si transition écologique il y a, cette dernière est par nature multiforme, ambivalente, non linéaire et source de nombreuses controverses. Il s'agit également d'analyser cette transition au regard du travail réel, des exigences productives et des attentes des salariés en termes de conditions de travail, de rémunération, de dialogue social et professionnel, sans postuler (en se substituant aux acteurs concernés) une implacable priorité de la question écologique. Ce projet entamé en septembre 2023 devrait se poursuivre jusqu'en décembre 2026.

DGEFP

La DGEFP a entamé fin 2022 une réflexion sur l'élaboration d'une feuille de route « Transition écologique ». Dans ce contexte, un certain nombre d'actions ont été menées en 2023 :

- La constitution de réseaux de coordination à travers :
 - la création d'un poste de cheffe de projet « Transition écologique et compétences » en janvier 2023, au sein de la mission anticipation et développement de l'emploi et des compétences ;
 - la mise en place d'une animation de réseaux de référents « Transition écologique » dans les différentes instances : en interne de la DGEFP, au sein des DREETS et des OPCO². En juin 2023, une journée de travail sur la transition écologique, à destination des Opco et des acteurs territoriaux de l'emploi et de l'environnement, a été organisée, avec le Réseau Emploi Compétences. Les objectifs : prendre connaissance des différentes avancées en matière d'outils et d'actions mis en

² La DGEFP agréé les Opco. Ces derniers se sont vu confier par la loi Climat et Résilience d'août 2021 une mission supplémentaire, celle d'informer et d'accompagner les branches professionnelles et entreprises sur les enjeux de la transition écologique. Cette mission s'est notamment traduite par la mise en place d'un indicateur « Transition écologique » au sein des conventions d'objectifs et de moyens (COM) que la DGEFP négocie avec les Opco.

place pour l'observation et l'accompagnement à travers notamment les témoignages d'Opco, échanger sur les actions déployées par les acteurs territoriaux, connaître les acteurs de son territoire ;

- l'animation d'une communauté d'acteurs via le pilotage de l'axe « impact de la transition écologique sur les métiers, compétences » de l'Onemev. La DGEFP est par ailleurs membre du comité de pilotage du Réseau Emploi Compétences (REC) piloté par France Stratégie et fait partie du GT Méthodologie des impacts emploi de la transition écologique dans le cadre de la feuille de route 2023-2024 du REC ;
 - au niveau interministériel, la DGEFP est l'interlocuteur du SGPE sur le champ de l'emploi et des compétences. De fait, elle a participé aux différentes réunions (ministérielles, interservices) sur les divers chantiers de la planification et la stratégie emplois-compétences. Des échanges réguliers ont par ailleurs été organisés avec le ministère.
- L'amorce du « verdissement » des dispositifs et de la réglementation :
 - la transition écologique a été intégrée dans les instructions encadrant la mobilisation des outils d'accompagnement des branches professionnelles et des entreprises face aux grandes mutations, tels que les EDEC, la PCRH (prestation conseil en ressources humaines, outil d'accompagnement des TPE-PME) et le FNE-Formation (dispositif de financement de la formation professionnelle continue). En 2023, plusieurs EDEC spécifiquement « Transition écologique » ont été lancés (EDEC « Transition écologique et énergétique » avec l'Opco EP, EDEC sur l'impact du climat et de la biodiversité sur les métiers de l'ingénierie avec Atlas, EDEC « Objectif transition 2025 » avec l'UDES sur l'ESS, Uniformation et l'Afdas). D'autres EDEC, achevés ou en cours en 2023, sont en lien avec la transition écologique et/ou énergétique (métiers du cycle, automobile, sylviculture et exploitation forestière, gaz, nucléaire).
 - Le référencement « Transition écologique » des référentiels et nomenclatures de formation (Formacodes, ROME 4.0) : la DGEFP a missionné le RCO pour finaliser le taggage « Transition écologique » des formacodes et a participé aux travaux sur le ROME 4.0.
 - L'évolution des dispositifs visant à accompagner les entreprises affectées par les épisodes caniculaires et le réchauffement climatique, dans le cadre de l'actualisation du Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC 3).

Outre la poursuite de ces actions sur 2024, le sujet de la rénovation énergétique des bâtiments constituera un chantier important pour la DGEFP à plusieurs niveaux : mise en place d'un EDEC avec les organisations professionnelles et Constructys ; contribution à la mise en œuvre des mesures proposées dans la feuille de route de BUS 2 (projet *Build Up Skills* porté par l'Ademe et Alliance Villes Emploi) sur le volet emplois-compétences, qui sera publiée en avril 2024 ; mise en place d'une instruction mobilisant les services déconcentrés en région, afin d'accompagner la transformation de la filière de la rénovation énergétique des bâtiments sur les territoires. La DGEFP travaille d'ailleurs en étroite relation avec la Mission de coordination interministérielle du Plan de rénovation énergétique des bâtiments. Enfin, spécifiquement sur les pompes à chaleur, la DGEFP a mobilisé l'Afpa, dans le cadre de sa mission nationale de service public, pour réaliser un diagnostic « flash » sur les besoins en emploi et en compétences.

In fine, l'année 2024 sera dédiée :

- à l'élaboration de la feuille de route « Transition écologique » de la DGEFP et au lancement de sa mise en œuvre ;
- à la territorialisation des actions menées, en particulier sur la thématique de la rénovation énergétique des bâtiments (BUS 2, instruction en cours mobilisant les services déconcentrés en région, EDEC rénovation énergétique des bâtiments).

France Stratégie (Réseau Emploi Compétences)

- Organisation de la 2^e conférence annuelle des métiers et des compétences en juillet 2023 avec comme fil directeur l'impact de la transition écologique sur les emplois et les compétences. Pour cette conférence, le REC a produit une prospective emplois et compétences ciblée sur la rénovation énergétique des bâtiments. Cela a donné lieu à deux notes d'analyse : « Rénovation énergétique des bâtiments : quel besoin de main d'œuvre en 2030 ? » et « Rénovation énergétique des bâtiments : comment répondre aux besoins en emploi et en formation ? ».
- Le REC et la DGEFP ont organisé en mai 2023 une journée à destination des opérateurs de compétences et des acteurs territoriaux de l'emploi et de l'environnement. Celle-ci a permis de mettre en lumière les différentes avancées en matière d'outils et d'actions mis en place pour l'observation et l'accompagnement sur le champ de la transition écologique.
- Organisation de la 3^e conférence annuelle des métiers et des compétences (juillet 2024). Cette conférence serait consacrée à la déclinaison sectorielle de la planification en matière d'emplois et de compétences.
- Le REC mène un projet sur les « listes de métiers » et a récemment organisé un séminaire de travail. L'objectif de ce dernier était de définir collectivement « les métiers d'avenir », d'établir des critères pour les définir, mais aussi des indicateurs et des méthodologies pour qualifier les métiers d'avenir. Entre autres, les métiers stratégiques qui contribueraient à la réussite des transitions, notamment environnementales sont retenues par les participants comme un critère qui pourrait caractériser les métiers d'avenir.
- Co-organisation de certains webinaires avec l'Onemev : présentation de la stratégie emplois et compétences du SGPE, l'offre de services transition écologique des Opco ...
- GT Méthodologie des impacts emploi de la transition écologique (à lancer au second semestre 2024). Idée générale : élaborer une méthodologie commune pour mener des travaux prospectifs sur les besoins de recrutement et sur la capacité du système de formation initiale et continue à répondre à ces besoins.

Service des données et études statistiques (SDES) – (CGDD)

- En 2024, le SDES poursuivra ses travaux de production de données sur les éco-activités, les métiers et les formations environnementales. Il s'agira principalement :
 - d'actualiser à 2022 les données sur les éco-activités et l'économie verte ;
 - d'actualiser les données sur le marché du travail à 2022 ;

- d'actualiser les données sur les effectifs en formations initiales environnementales 2020, 2021 et 2022 ;
 - rédiger un document de travail sur la méthodologie d'identification des formations continues environnementales ;
 - rédiger un document de travail sur la quantification de l'emploi dans l'économie circulaire ;
 - rédiger un article sur le périmètre des métiers de l'agrégat vert en 2022 ;
 - réaliser des travaux de repondérations sur le périmètre des métiers verts dans l'enquête annuelle du recensement.
- Le SDES continuera à contribuer aux travaux de l'Onemev notamment sur l'identification des métiers verts et des métiers dits « stratégiques » pour la transition écologique dans le ROME 4.0.

ANNEXE - OÙ TROUVER L'INFORMATION ?

1. Des chiffres mis à jour

Sur le site du SDES (www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr) :

La rubrique « Économie verte » du site statistique du ministère chargé de la Transition écologique met à disposition du public des informations chiffrées sur les sujets relatifs aux emplois et à la transition écologique sous forme de publications, d'articles web, d'infographie et de dataviz :

- [Emplois et métiers de l'économie verte en 2023](#) ;
- Le marché du travail :
 - [Le suivi des offres et demandes d'emploi](#) ;
 - [Les projets de recrutements et les métiers en tension](#) ;
- [Les éco-activités en France 2023](#) ;
- [Les formations environnementales](#) ;
- [Datavisualisation sur l'insertion professionnelle des jeunes sortants de formations initiales en environnement \(Génération 2017\)](#).

2. De l'information méthodologique

- dans les fiches méthodologiques accessibles depuis la [page Onemev](#) sur le site du ministère chargé de la Transition écologique ;
- dans les notes méthodologiques, publiées sous forme de « documents de travail » :
 - [Nouveau périmètre des activités de l'économie verte \(2020\)](#) ;
 - [Révision méthodologique du suivi statistique de l'emploi dans les professions vertes \(2020\)](#) ;
 - [Méthodologie de quantification de l'emploi dans l'économie circulaire \(2017 en cours de révision\)](#) ;
- dans les fiches méthodologiques des articles web présentés ci-dessus.

3. De l'information générale sur l'Onemev : ses missions, ses travaux...

- [la page Onemev](#) sur le site du ministère chargé de la transition écologique ;
- les [rapports d'activité](#) de l'Onemev.



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Commissariat général
au développement durable**

Service des données et études statistiques

Sous-direction de l'information environnementale

Tour Séquoia – 92055 La Défense cedex

Courriel : diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr